



CEC
CCA
CCE

Accroissement de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques que renferment les produits

Résumé du projet et recommandations



Citer comme suit

CCE (2025). *Accroissement de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques que renferment les produits. Résumé du projet et recommandations*, Montréal, Canada, Commission de coopération environnementale, 18 pp.

À propos des auteurs :

La présente publication a été rédigée par WSP et le *Lowell Center for Sustainable Production* pour le Secrétariat de la Commission de coopération environnementale. La responsabilité de l'information qu'elle contient incombe aux auteurs, et cette information ne reflète pas nécessairement les vues de la CCE ou des gouvernements du Canada, du Mexique ou des États-Unis.

Le présent document peut être reproduit en tout ou en partie sans le consentement préalable du Secrétariat de la CCE, à condition que ce soit à des fins éducatives et non lucratives et que la source soit mentionnée. La CCE souhaiterait néanmoins recevoir un exemplaire de toute publication ou de tout écrit dont le présent document a servi de source.

Sauf indication contraire, le contenu de cette publication est protégé en vertu d'une licence Creative Commons : Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas d'œuvre dérivée.



© Commission de coopération environnementale, 2025

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2025

Photo credits

Première page: Photo par Jabastin Jayaraj sur Unsplash
Page 3: Photo par Maria Orlova sur Unsplash
Page 4: Photo par Giorgio Trovato sur Unsplash
Page 5: Cherezoff
Page 6: Photo par Vlada Guzeva sur Unsplash
Page 7: poco_bw
Page 8: Photo par Christin Hume sur Unsplash
Page 9: Jelena83
Page 10: Photo par Rizal Mustiko sur Unsplash
Page 13: Photo par Peter Bond sur Unsplash
Page 14: Slim3D
Page 16: Photo par Kelsey Curtis sur Unsplash
Page 17: fotomy
Page 18: photovos

Renseignements sur la publication

Type de publication : publication de projet
Date de parution : décembre, 2025
Langue d'origine : anglais
Processus d'examen et d'assurance de la qualité :
Examen final par les parties : juillet, 2025
QA411
Projet : Plan opérationnel pour 2021 et 2022/
Accroissement de la transparence dans la
chaîne d'approvisionnement au sujet des
substances chimiques que renferment les
produits

Renseignements supplémentaires

Commission de coopération environnementale

1001 Robert-Bourassa Boulevard, bureau
1620 Montreal, Quebec, Canada H3B 4L4
Canada
Tél. : 514 350-4300; téléc. : 514 350-4314
info@cec.org/www.cec.org

Table des matières

Liste des abréviations et des sigles	4
1 Introduction	5
2 Initiatives et règlements de gouvernements nationaux	7
3 Pratiques favorisant la transparence dans la chaîne d'approvisionnement	8
4 Facteurs favorables et obstacles	14
5 Recommandations visant à améliorer la transparence de la chaîne d'approvisionnement	16

Liste des tableaux

Tableau 1. Outils constituant des pratiques exemplaires en matière de TCA et portée des renseignements communiqués	11
Tableau 2. Principaux facteurs favorables et obstacles à l'adoption de pratiques exemplaires en matière de TCA en	15

Liste des abréviations et des sigles

- CCE** Commission de coopération environnementale
- CEI** Commission électrotechnique internationale (organisation internationale de normalisation)
- FDS** Fiche de données de sécurité
- IPC** *Institute of Printed Circuits* (Institut des circuits imprimés, rebaptisé *Institute for Interconnecting and Packaging Electronic Circuits*, association regroupant les divers secteurs de l'électronique)
- MRSL** *Manufacturing Restricted Substances List* (liste des substances d'usage restreint du secteur manufacturier)
- ONG** Organisation non gouvernementale
- RSL** *Restricted Substances List* (liste des substances d'usage restreint)
- TCA** Transparence de la chaîne d'approvisionnement
- UE** Union européenne

1. Introduction

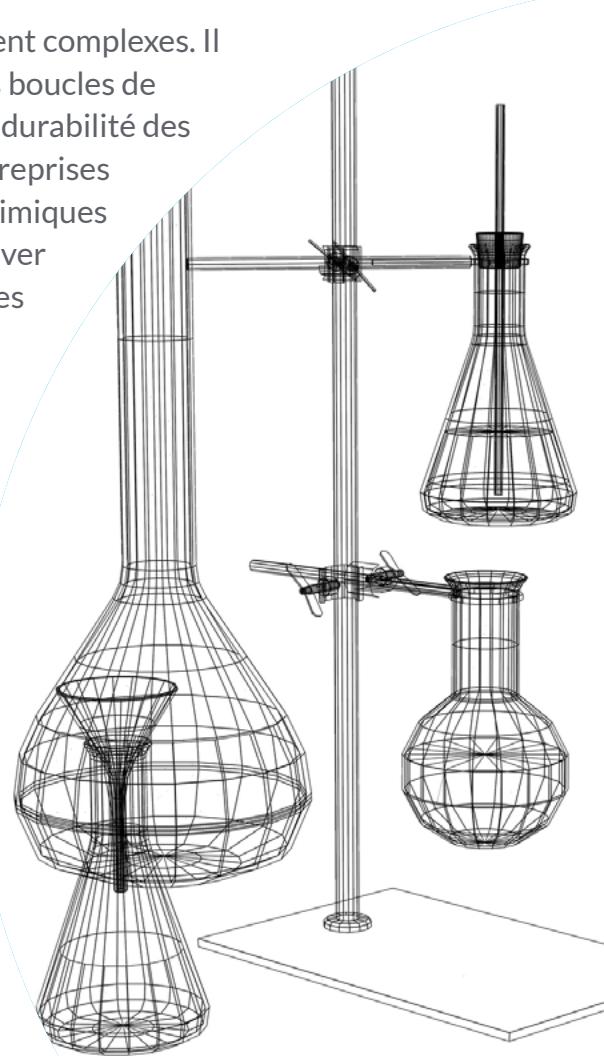
Contexte

L'information sur la composition chimique des produits de consommation, sur les risques pour la santé ou l'environnement liés à leur production ou à leur utilisation, et sur les considérations relatives à leur fin de vie, permet aux organismes de réglementation, aux travailleur·euses, aux consommateurs·trices, aux détaillants et aux fabricants de prendre plus facilement des décisions¹. La transparence relative à la composition chimique des produits et aux chaînes d'approvisionnement contribue également à promouvoir la vision de l'économie circulaire et la substitution par des substances plus sûres, en réduisant le plus possible les substances chimiques nocives dans les flux de déchets et dans les produits fabriqués à partir de matières recyclées. Il existe plusieurs lois et initiatives au Canada, aux États-Unis, au Mexique et dans le reste du monde qui exigent ou facilitent la divulgation de la composition chimique des produits de consommation.

Or, les chaînes d'approvisionnement mondiales sont extrêmement complexes. Il est donc difficile de garantir la circulation de l'information et les boucles de rétroaction entre les diverses parties prenantes et, de ce fait, la durabilité des cycles de vie des substances chimiques et produits. Pour les entreprises qui s'engagent à assurer une gestion rationnelle des produits chimiques et la protection de la santé humaine et de l'environnement, trouver et partager les renseignements relatifs aux substances chimiques présentes dans les composants ou articles fabriqués par leurs fournisseurs constitue un défi de taille. Des renseignements détaillés sur la teneur en substances chimiques des produits et articles ne sont pas toujours disponibles tout au long de la chaîne d'approvisionnement ou accessibles au public, notamment à cause des lois relatives à la protection des renseignements commerciaux confidentiels ou de la propriété intellectuelle.

La Commission de coopération environnementale (CCE) a lancé le projet intitulé «Accroissement de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement (TCA) au sujet des substances chimiques que renferment les produits». Ce projet favorise la collaboration en Amérique du Nord pour

¹ PNUE (2019). Global Chemicals Outlook II <<https://www.unep.org/resources/report/global-chemicals-outlook-ii-legacies-innovative-solutions>>. Consulté en juillet 2023.





promouvoir la TCA en vue d'aider l'industrie à mettre en place des chaînes d'approvisionnement résilientes qui répondent à la demande des consommateurs pour des produits plus sûrs et des renseignements sur leur composition chimique. Il visait à recenser les mécanismes de TCA actuels et innovants, à l'échelle mondiale et en Amérique du Nord, qui favorisent la divulgation des renseignements sur la composition chimique des biens et matériaux. Les activités liées au projet ont commencé en avril 2023 et ont pris fin en décembre 2024. Les activités comprenaient une revue de la littérature, un sondage écrit auprès des parties prenantes et des entretiens avec des spécialistes, et deux ateliers avec les parties prenantes, en octobre 2024.

Objectifs du projet

Ce projet vise à établir une compréhension commune des mécanismes existants et nouveaux, des dispositions en matière de transparence (divulgation), des technologies, des pratiques et des méthodes de mise en œuvre de la TCA relativement aux substances chimiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, ainsi que des obstacles potentiels et des moyens de les surmonter.

Portée du présent rapport

La CCE a confié l'exécution de ce projet à WSP, avec la collaboration de partenaires du *Lowell Center for Sustainable Production* de l'Université du Massachusetts. Le présent document résume les principales activités du projet, ainsi que ses conclusions et recommandations. S'y ajoutent :

- un tableau interactif en ligne qui présente la réglementation, les pratiques exemplaires, les initiatives et les outils pertinents en matière de TCA observés en Amérique du Nord et ailleurs;
- trois études de cas qui illustrent plus en détail les différentes pratiques exemplaires en matière de TCA mises en œuvre dans trois secteurs (produits cosmétiques et de soins personnels, produits électroniques et matériaux de construction).

2. Initiatives et règlements de gouvernements nationaux

Le Canada, le Mexique et les États-Unis se servent de leurs processus réglementaires fondés sur la science pour évaluer les risques liés aux substances. Cette méthode peut mener à des priorités différentes. Par exemple, les trois gouvernements peuvent prendre des décisions différentes quant à la nécessité de réglementer une substance chimique, et dans quelle mesure, selon le niveau d'exposition à cette substance et ses utilisations précises. La CCE reconnaît ces différences et souligne que tous les documents ou tous les exemples mentionnés dans le présent rapport pourraient ne pas s'appliquer aux trois pays. Dans chacun d'eux, les fournisseurs de produits chimiques sont tenus par la loi² de divulguer des renseignements sur les risques que présente une substance chimique ou un produit, y compris les mesures de sécurité à prendre durant sa manipulation, son stockage et son transport. Ces renseignements figurent dans les fiches de données de sécurité (FDS) et sont destinés aux responsables de la santé au travail. Dans les trois pays, des lois exigent la divulgation de la totalité ou de certains des ingrédients utilisés dans des secteurs ou des produits précis, par l'étiquetage des produits ou d'autres méthodes de notification. Ces exigences prévues par la loi visent habituellement la divulgation des ingrédients du produit final, plutôt que d'imposer directement la TCA, même si, en pratique, ces exigences rendent la TCA nécessaire pour se conformer à la loi.

En outre, les trois gouvernements nord-américains appuient la TCA au moyen d'initiatives qui encouragent les parties prenantes à participer à l'élaboration de politiques, à la normalisation des pratiques d'étiquetage, aux activités de sensibilisation et à la diffusion des connaissances. Les exemples comprennent les consultations nationales sur la TCA et l'étiquetage des substances chimiques au Canada (*le policy lab*, ou laboratoire d'idées canadien); le *Sistema de Rastreo de Salud ambiental para Sustancias Químicas* (SiRAS, Système de suivi de la salubrité de l'environnement concernant les substances chimiques) au Mexique; et le *Federal Sustainable Chemistry Strategic Plan* (plan stratégique fédéral pour la durabilité des produits chimiques) aux États-Unis³.



² Canada : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT); Mexique : Norma Oficial Mexicana NOM-018-STPS-2015; États-Unis : Hazard Communication Standard (HCS, norme sur la communication des risques). Ces systèmes nationaux sont tous alignés sur le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) des Nations unies.

³ La liste interactive en ligne de la CCE sur les règlements, outils, initiatives et pratiques exemplaires en matière de TCA comprend plus d'information et d'exemples.

3. Pratiques favorisant la transparence dans la chaîne d'approvisionnement

Outils de communication

Dans les chaînes d'approvisionnement d'Amérique du Nord, la communication des renseignements relatifs aux ingrédients chimiques se fait principalement au moyen des outils suivants :

- **Fiches de données de sécurité (FDS):** On utilise principalement les FDS pour communiquer des renseignements sur les ingrédients chimiques dans la chaîne d'approvisionnement en Amérique du Nord. Comme mentionné précédemment, les FDS sont obligatoires et servent généralement comme principal outil de TCA; d'autres outils peuvent aussi servir en complément. Les parties prenantes ont souligné les limites des FDS, par exemple : la non-divulgation de certains ingrédients par les fournisseurs afin de protéger des renseignements commerciaux confidentiels, le manque de normalisation au sein de l'industrie concernant les types de données à partager, et le manque de renseignements relatifs aux risques pour la santé et l'environnement.
- **Questionnaires aux fournisseurs:** On réclame souvent les renseignements relatifs aux ingrédients chimiques aux fournisseurs en amont, au moyen de questionnaires joints aux demandes de renseignements ou aux demandes de propositions (DP).
- **Divulgations:** Les fournisseurs peuvent également fournir une attestation comme quoi leurs produits ne contiennent pas de substances chimiques figurant sur les *Restricted Substances Lists* (RSL, listes de substances d'usage restreint). Les RSL sont des listes de substances chimiques proscrites dans les produits en vertu de la réglementation, de normes industrielles ou d'objectifs environnementaux propres aux entreprises. Elles peuvent varier en fonction des clients du fournisseur ou du pays où les produits sont fabriqués et vendus. Les exemples comprennent des RSL qui limitent la présence de certaines substances chimiques dans les produits finals, et des *Manufacturing Restricted Substances Lists* (MRSL, listes de substances d'usage restreint dans le secteur manufacturier), qui limitent l'utilisation de certaines substances chimiques dans les processus de fabrication. En outre, certains pays hors Amérique du Nord exigent des fournisseurs qu'ils fournissent



des renseignements (mais pas nécessairement tous) à propos des substances chimiques présentes dans leurs produits, au moyen de déclarations environnementales de produit ou de passeports de matières (y compris les nouveaux passeports numériques de produit). Les fournisseurs nord-américains qui font du commerce avec ces pays, par exemple les États membres de l'Union européenne (UE), utilisent également ces outils.

- **Normes, certifications et écoétiquettes:** Plusieurs normes, certifications et écoétiquettes exigent des fournisseurs qu'ils divulguent les renseignements sur les ingrédients à un organisme de certification, lequel vérifiera le respect de certains critères. Grâce à la certification de conformité à une certaine norme ou à une certaine écoétiquette, les fournisseurs indiquent que leurs produits sont exempts de certaines substances chimiques d'usage restreint (liste négative) ou contiennent certaines substances chimiques jugées plus sûres en fonction des critères sélectionnés pour ces produits en particulier (liste positive).
- **Systèmes numériques:** Un nombre croissant de fournisseurs de services tiers proposent des solutions technologiques qui facilitent la conformité, la certification et la divulgation d'autres renseignements sur les substances chimiques. Certains secteurs ont mis en place des systèmes centralisés de partage des données relatives aux ingrédients chimiques. Par exemple, dans l'industrie automobile, tous les grands fabricants d'équipement d'origine (FEO) utilisent l'*International Material Data System* (IMDS, système international de données sur les matériaux) pour collecter de l'information, dans la chaîne d'approvisionnement, sur les substances chimiques présentes dans le processus de fabrication et dans les produits finis. On vise en particulier celles qui figurent sur la *Global Automotive Declarable Substance List* (GADSL, liste mondiale des substances à déclaration obligatoire dans l'industrie automobile).





Portée de l'information divulguée

Dans la plupart des cas, seules la présence ou l'absence de certaines substances chimiques sont communiquées par l'intermédiaire de la chaîne d'approvisionnement, à partir de listes bien précises, par exemple :

- Listes de substances d'usage restreint (RSL/MRSL)
- Listes de substances chimiques dangereuses
- Listes établies en vertu de la réglementation
- Listes définies par les exigences relatives à certaines certifications, normes et écoétiquettes

Les listes RSL et MRSL et les listes de substances chimiques dangereuses peuvent varier selon les entreprises, les pays ou les secteurs, en fonction des types de produits qu'ils achètent, fabriquent et vendent. Dans certains cas, on divulgue les substances chimiques de manière plus exhaustive, par exemple en indiquant tous les ingrédients ajoutés intentionnellement, et parfois aussi les impuretés et contaminants.

Conclusions relatives aux pratiques exemplaires

La mise en œuvre de pratiques courantes en matière de divulgation d'ingrédients de produits sert généralement au respect de normes réglementaires. Cependant, certains secteurs et certaines entreprises chefs de file en matière de TCA dépassent les exigences légales en demandant et en communiquant des renseignements plus complets sur les ingrédients chimiques à l'aide d'outils plus effectifs et plus efficaces (tableau 1).

Tableau 1. Outils constituant des pratiques exemplaires de TCA et portée de l'information divulguée



Outils de communication sur la chaîne d'approvisionnement

- Outils numériques – p. ex. : systèmes et bases de données pour collecter et gérer l'information sur les ingrédients chimiques
- Écoétiquettes
- Déclarations environnementales de produit ou passeports de matières
- Listes de substances d'usage restreint (RSL/MRSL) et listes positives (des substances chimiques dont l'utilisation est autorisée)

Portée de l'information divulguée

- Divulgation de l'intégralité des ingrédients chimiques
- Si cela n'est pas faisable, on doit mobiliser la chaîne d'approvisionnement pour déterminer les exigences minimales en matière d'information sur la composition chimique, et déterminer les seuils de déclaration appropriés.

Des pratiques d'appoint peuvent compléter ces pratiques exemplaires, comme la participation proactive des parties prenantes à la chaîne d'approvisionnement, l'adoption d'une politique d'entreprise en matière de substances chimiques qui est rendue publique, et la participation à des initiatives ou à des organisations qui soutiennent la TCA. Un large éventail d'initiatives internationales appuyant la TCA existe au Canada et aux États-Unis (certaines sont peut-être déjà en place au Mexique). Il s'agit souvent d'initiatives volontaires, menées par des parties prenantes et visant soit un secteur en particulier, soit sur un large éventail de participants issus de divers secteurs industriels, gouvernements, ONG et organisations de la société civile.

Études de cas sectorielles

Trois études de cas ont été réalisées afin d'illustrer plus en détail les différentes pratiques exemplaires en matière de TCA adoptées dans trois secteurs. Chacun des trois gouvernements tient compte des renseignements disponibles sur les substances chimiques utilisées dans les produits de ces secteurs. Chacun prend aussi en compte les renseignements sur les niveaux d'exposition à ces substances et sur leur utilisation précise dans son pays lorsqu'il détermine les niveaux de risque liés à la présence de substances chimiques dans ces produits. La CCE a publié ces études de cas dans des documents distincts, dont les principales conclusions sont résumées ci-après.



Produits cosmétiques et de soins personnels: Le risque d'exposition à des substances chimiques est particulièrement élevé dans ce secteur, car ces produits sont appliqués directement sur le corps. C'est ce qui explique l'adoption de règlements qui exigent une divulgation plus complète des ingrédients dans les produits cosmétiques et de soins personnels que dans la plupart des autres secteurs, de même qu'un niveau d'intérêt et de sensibilisation relativement élevé chez les consommateur·trices, ONG, marques et détaillants concernant les ingrédients chimiques dans ces produits. Des bases de données centralisées aident les consommateur·trices à mieux comprendre les ingrédients que renferment les produits cosmétiques et de soins personnels, et l'industrie à partager ces renseignements. Les écoétiquettes sont d'usage fréquent dans ce secteur pour aider les consommateurs à reconnaître les produits plus durables ou plus sûrs. Plusieurs autres initiatives volontaires menées par l'industrie concernant la TCA⁴ ont également été identifiées. Ensemble, ces outils, règlements et initiatives entraînent une divulgation relativement complète des ingrédients chimiques tout au long des chaînes d'approvisionnement de ce secteur. En revanche, la transparence relative aux substances chimiques utilisées dans les parfums demeure à la traîne, malgré les récentes exigences gouvernementales concernant la divulgation de certains allergènes présents dans les parfums⁵.

⁴ Voir aussi la liste interactive en ligne de la CCE.

⁵ La Gazette du Canada, Partie I, volume 157, numéro 6 : Règlement modifiant certains règlements visant la divulgation des ingrédients des cosmétiques. <https://gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2023/2023-02-11/html/reg4-fra.html>. Consulté en avril 2025.



Produits électroniques: Les grandes marques ont adopté des politiques de gestion des substances chimiques qui exigent la transparence de leurs chaînes d'approvisionnement et elles participent à des initiatives visant à améliorer la TCA. En outre, le secteur a largement adopté des normes visant la déclaration des matières et l'échange de données (en particulier les normes IPC-1752 et IEC 62474). Ces normes peuvent être utiles pour améliorer la TCA en normalisant la portée et le format de la divulgation des ingrédients tout au long de la chaîne d'approvisionnement, et peuvent servir dans d'autres secteurs. Les renseignements requis pour assurer la conformité des nombreux composants d'un produit électronique sont complexes, et de nombreux règlements différents sont en vigueur sur les marchés internationaux. Ainsi, l'utilisation d'un système numérique pour communiquer les renseignements relatifs aux ingrédients chimiques utilisés dans la chaîne d'approvisionnement électronique constitue une pratique exemplaire. En outre, les normes IPC-1752 et IEC 62474 susmentionnées sont utilisables sans outils numériques, et nombre d'entre eux ont été conçus précisément pour traiter les données fondées sur ces normes.



Matériaux de construction: Le secteur des matériaux de construction offre quelques exemples illustrant parfaitement la transparence relative aux substances chimiques dans la chaîne d'approvisionnement. La norme ouverte *Health Product Declarations* (HPD, déclarations sanitaires de produit), élaborée par le *Health Product Declaration Collaborative* (HPDC), est un bon exemple de pratique exemplaire présenté par les parties prenantes. Cette norme indique aux fabricants de matériaux de construction comment déclarer le contenu de leurs produits et les risques qu'ils représentent pour la santé. Elle a été élaborée aux États-Unis à l'intention des fabricants de matériaux de construction de ce pays, et d'autres pays également. Cette norme ouverte pourrait notamment être adaptée à d'autres secteurs d'activités.



4. Facteurs favorables et obstacles

Pour améliorer la TCA en Amérique du Nord, on doit d'abord comprendre les facteurs favorables et les obstacles à l'adoption de pratiques exemplaires en matière de TCA. Le présent projet a permis de déterminer ces principaux facteurs favorables et obstacles. Les études de cas qui accompagnent le présent rapport donnent plus d'information sur la prévalence de certains de ces facteurs favorables ou obstacles dans certains secteurs ou certains pays. En général, ceux qui sont énumérés ci-dessous s'appliquent normalement au Canada, au Mexique et aux États-Unis (tableau 2).

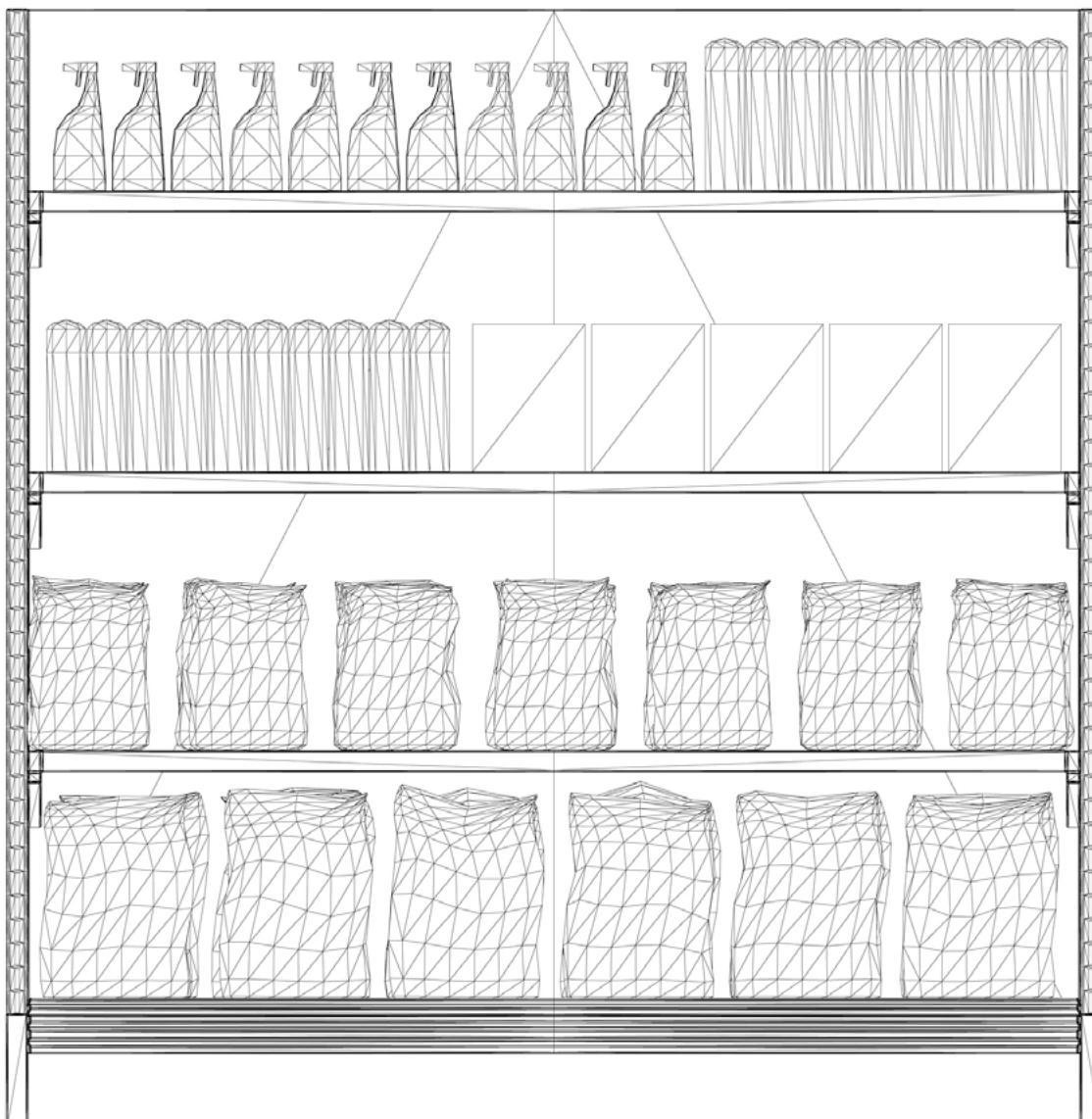
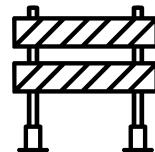


Tableau 2. Principaux facteurs favorables et obstacles à l'adoption de pratiques exemplaires en matière de TCA en Amérique du Nord



Drivers

- **Conformité réglementaire:** Les entreprises ont besoin d'information à propos des substances chimiques présentes dans leurs produits afin d'assurer leur conformité aux règlements en vigueur et évolutifs, dans tous les marchés où elles mènent leurs activités.
- **Demande des consommateur-trices et des acheteur-euses en aval:** De plus en plus, les consommateur-trices souhaitent connaître les ingrédients chimiques que contiennent les produits. Les détaillants et les marques exigent de plus en plus de leurs fournisseurs qu'ils divulguent des renseignements sur ces ingrédients chimiques.
- **Objectifs d'entreprise:** De nombreuses entreprises ont leurs propres objectifs en matière de développement durable, de santé et d'environnement; de ce fait, elles veulent parfois en savoir plus et communiquer davantage d'information à propos des substances chimiques utilisées dans leurs produits et leurs chaînes d'approvisionnement.



Barriers

- **Règlements non exhaustifs et manquant d'uniformité:** Les exigences légales en matière de divulgation des ingrédients ne sont pas exhaustives, varient d'un pays à l'autre et ne sont pas toujours rigoureusement appliquées (en particulier pour les importations).
- **Complexité des chaînes d'approvisionnement internationales:** Les renseignements doivent être transmis tout au long de la chaîne d'approvisionnement par de nombreuses parties prenantes dans différents pays, ce qui rend plus difficile la communication au sein de la chaîne d'approvisionnement, la sécurité des données et la protection des renseignements commerciaux confidentiels.
- **Manque de ressources:** Les petites entreprises en particulier manquent parfois de ressources et de personnel spécialisé pour mettre en œuvre des pratiques exemplaires potentiellement coûteuses, comme l'obtention d'une certification par écoétiquettes, l'utilisation d'outils numériques pour communiquer l'information sur les ingrédients ou le recours à des fournisseurs de services tiers.
- **Difficulté à protéger les renseignements commerciaux confidentiels:** Les entreprises considèrent souvent les renseignements relatifs aux ingrédients chimiques comme des renseignements commerciaux confidentiels, afin de protéger leur propriété intellectuelle. Elles craignent que la divulgation de ces renseignements permette à leurs concurrents d'imiter leurs procédés de fabrication.
- **Manque de normalisation:** Les outils pour communiquer les renseignements sur les ingrédients chimiques dans les chaînes d'approvisionnement, ainsi que leur portée, peuvent varier considérablement au sein d'un même secteur et d'un secteur à l'autre, ce qui complique le partage d'information entre les entreprises, les pays et, surtout, les secteurs.

5. Recommandations visant à améliorer la transparence de la chaîne d'approvisionnement

Les ateliers interactifs organisés avec les parties prenantes et les membres du comité directeur du projet ont donné lieu à des recommandations pour améliorer la TCA. Ces recommandations portent sur deux grandes catégories : renforcer les facteurs favorables à la TCA, et réduire les obstacles à la TCA. C'est ce qui est examiné en détail ci-après.

Renforcer les facteurs favorables à la transparence de la chaîne d'approvisionnement

- a) *Renforcer les règlements et leur application:* Une réglementation efficace est le facteur qui incite le plus les entreprises à se conformer aux pratiques exemplaires favorables à la TCA; or, ces règlements doivent être appliqués de façon efficace. Comme mentionné précédemment, il est difficile de garantir une TCA absolue dans les trois pays nord-américains. Il est recommandé que chacun des trois détermine les domaines dans lesquels il peut améliorer ses règlements et leur application. Le gouvernement du Canada travaille déjà activement à la mise à jour d'une stratégie de TCA qu'il publiera en 2025 et qui ira dans le sens des conclusions du présent projet. Au Mexique, on doit renforcer les règlements et leur application, en particulier en ce qui concerne les normes clés, telles que la NOM-018-STPS-2015 (système harmonisé de détermination et de communication des dangers et risques liés aux substances chimiques dangereuses sur les lieux de travail) et la NMX-R-019-SCFI-2011 (système harmonisé de classification et de communication des dangers liés aux produits chimiques). Il est également possible d'améliorer les processus d'approbation prévus par la réglementation mexicaine relative à l'importation et à l'exportation de substances chimiques. En outre, il est reconnu que les organismes gouvernementaux concernés (responsables, par exemple, de la santé, de l'environnement, du travail et des douanes) doivent collaborer plus étroitement.
- b) *Sensibiliser et éduquer les consommateurs afin de stimuler la demande:* La sensibilisation des consommateur·trices à la composition chimique des produits grâce à des programmes éducatifs constitue un deuxième facteur susceptible d'améliorer la TCA.

C'est tout particulièrement le cas des clients institutionnels et détaillants, qui achètent des produits en grandes quantités et peuvent donc influer grandement sur l'évolution de la TCA. L'un des principaux défis liés à cette recommandation consiste à communiquer aux consommateur·trices de l'information accessible, facile à comprendre et pas trop lourde. Voilà pourquoi de nombreuses organisations ont créé des écoétiquettes qui regroupent les renseignements sur les produits. Malheureusement, l'univers des écoétiquettes est devenu très complexe, et les consommateur·trices pourraient avoir du mal à distinguer les étiquettes tierces légitimes des affirmations non vérifiées d'entreprises. Selon les participant·es à l'atelier, il serait utile d'éduquer et de sensibiliser les consommateur·trices à propos de la composition chimique des produits. Le fait qu'on les sensibilise davantage pourrait les inciter à réclamer une plus grande TCA.

c) *Soutenir les initiatives phares et diffuser les enseignements tirés:* La diffusion et la promotion des initiatives d'entreprises étant chefs de file en matière de TCA (comme celles que décrivent les études de cas de ce projet) pourrait stimuler les progrès dans ce domaine. Ces initiatives comprennent la création, dans le secteur de l'électronique, de systèmes pour partager l'information à l'échelle du secteur, et l'élaboration de la Health Product Declaration Standard (norme HPD) par les principaux fabricants de matériaux de construction aux États-Unis. Selon les participant·es à l'atelier qui provenaient du Mexique, les initiatives sectorielles en matière de TCA ont souvent plus de chances de succès que celles qu'imposent les gouvernements. Certaines personnes pensent que diffuser de l'information sur ces initiatives serait utile.

Réduire les obstacles à la transparence de la chaîne d'approvisionnement

a) *Rendre les outils de TCA plus accessibles et abordables:* Il existe toute une gamme de fournisseurs de services et d'outils numériques permettant d'améliorer la TCA.



Les grandes entreprises (dont celles que mentionne l'étude de cas sur les produits électroniques) utilisent régulièrement ces outils. Cependant, les petites et moyennes entreprises peuvent avoir beaucoup plus de difficultés à ce chapitre, car elles n'ont ni l'expertise interne ni les ressources nécessaires pour engager des spécialistes à faire la collecte de données et à les gérer de façon sécuritaire. Ces outils pourraient être plus accessibles, par exemple s'ils étaient traduits dans différentes langues ou en offrant des formations aux PME.

b) Sensibiliser l'industrie aux ressources et aux outils actuels de TCA:

Les pratiques exemplaires en matière de TCA et les outils numériques qui facilitent la collecte et la gestion de données sont méconnus dans certains secteurs. De plus, plusieurs des pratiques exemplaires et outils de certains secteurs qui ont été observés dans le cadre du projet pourraient être adaptés à d'autres secteurs. Comme mentionné précédemment, la CCE a dressé une liste consultable d'exigences réglementaires, d'outils et de pratiques exemplaires applicables à différents secteurs et à différentes catégories de produits, à partir des données collectées dans le cadre du projet; cette liste sera bientôt disponible sur le site Web de la Commission. Cela permettra d'améliorer l'uniformité des renseignements relatifs aux outils de TCA et aux exigences en matière de collecte et de gestion des données dans les trois pays d'Amérique du Nord, et de soutenir le développement de la TCA, en particulier dans les PME.

c) Favoriser l'uniformité: Promouvoir l'uniformité durant la collecte des données sur la TCA réduira les obstacles à la mise en œuvre de pratiques exemplaires en matière de TCA. L'adoption d'une norme volontaire commune visant la divulgation des ingrédients chimiques en Amérique du Nord pourrait être utile; elle sensibiliserait en plus la population aux pratiques exemplaires. Cette norme devrait toutefois présenter des renseignements clés sur les substances chimiques dans différentes catégories de produits et dans des secteurs importants pour les chaînes d'approvisionnement régionales. Elle devrait aussi respecter les préoccupations en matière de renseignements commerciaux confidentiels.



